



Mardi 28 février 2012
Groupe de travail académique postes adaptés

Déclaration du SNUipp-FSU

Le SNUipp-FSU fait, à nouveau part, (malgré les transferts qui "abondent l'enveloppe") de sa très grande inquiétude concernant le manque toujours trop important de postes adaptés en regard au nombre croissant de demandes, d'ailleurs reconnues et classées comme étant "très prioritaires" et "prioritaires". Si "abondance" il y a c'est l'abondance des dossiers non satisfaits.

Les délégués du personnel alertent de façon très régulière et récurrente les IA (directeurs des services académiques) dans chaque département, de la difficulté croissante du métier et des risques qui en découlent pour les personnels.

La FSU a d'ailleurs ouvert depuis plus d'un an, un "*chantier travail*" sur les difficultés du métier. Le SNUipp a diligenté une enquête. Les retours montrent le malaise profond, la perte de sens, le découragement des personnels face aux difficultés rencontrées. La pression subie du fait de l'avalanche des réformes et leur mise en scène médiatique, la multiplication des demandes de l'administration et son tout numérique, l'éloignement des pouvoirs de décision en concentrant sur le rectorat les prérogatives départementales, etc... empêchent l'enseignant de se consacrer pleinement au métier qu'il a choisi et auquel il est encore attaché.

Les délégués du personnel du SNUipp-FSU souhaitent donc une fois de plus aujourd'hui, attirer l'attention de l'administration sur la gravité de la situation dans l'Education nationale et sur les répercussions prévisibles pour les personnels. Les demandes croissantes de travail à temps partiel, les départs en retraite "le plus vite possible" malgré les coupes sombres sur le montant des pensions, en sont les conséquences.

Si le SNUipp-FSU note positivement l'augmentation de l'enveloppe des postes adaptés, 3 supports supplémentaires en 2011 et 3 en 2012, ce qui porte l'enveloppe à 35 supports budgétaires pour la rentrée prochaine, il refuse la pénurie qui oblige à déshabiller les classes pour accompagner les personnels en difficulté et demande à Monsieur le Recteur de faire remonter au Ministère l'insuffisance des moyens.